



PROGRAMME DE FORMATION

CONTROLEUR VGP

AUDIT - CONTROLE - CONSEIL - FORMATION - CACES

Siret : 402 522 304 00094 - APE 8559A - Enregistrement sous le n° 82690983969 auprès du Préfet de la région Rhône Alpes.

Public :

Toute personne amenée à réaliser des VGP

Pré-requis : Aucun

Durée : 1 à 5 jours

Tarif : 800,00 HT à 2.000,00 € HT

La formation peut être financée par l'OPCO, CPF ou France Travail

Dates : a défini

Lieu : LYON

Modalité et délai d'accès :

48 h à 2 mois en fonction du financement demandé

Moyens pédagogiques :

- Une salle de formation équipée VIDEO PROJECTEUR, PC ,
- 1 aire d'exercice pratique
- Différents engins pour mise en pratique

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES

La formation est accessible, sous conditions, aux personnes en situation de handicap.

Nous consulter au préalable.

Contact :

phinopole@phinopole.com

Tel : 04 37 42 16 42

3 Rue du Colonel Chambonnet

69500 BRON

A l'issue de cette formation, le stagiaire aura les compétences pour effectuer les Vérifications Générale Périodiques (VGP).

La formation porte sur les Equipements de travail suivants : Chariot élévateur, Nacelle, Engins de chantier, Pont élévateur de véhicule, Porte et portail, Rack, Accessoire de levage, Hayon, Bras de levage, Pont roulant, benne à déchet ménagère, équipement de protection individuel & collective.

OBJECTIF PEDAGOGIQUE :

- À l'issue de la formation, les participants seront capables de réaliser des vérifications générales périodiques (VGP)
- Connaître la réglementation
- Maîtriser les points de contrôle
- Etablir un rapport de vérification périodique et rédiger en constat lors de l'intervention

CONTENUE DE LA FORMATION :

THEORIQUE :

Réglementation : Analyse des articles du Code du Travail et arrêtés applicables aux

Vérifications Générales Périodiques (VGP)

- Le matériel soumis à VGP et conditions d'exécution des vérifications
- Les objectifs de la VGP
- Le contenu et la fréquence des VGP selon le matériel
- Les intervenants sur une VGP : rôle et responsabilité de chacun
- Les documents à établir lors d'une VGP

Notions fondamentales sur les éléments mécaniques, hydrauliques et électriques des machines et les dispositifs de sécurité

- Analyse des risques liés à l'état de conservation des machines
- Méthode de vérification et procédure documentaire à respecter
- La rédaction du rapport de VGP par le vérificateur : méthode et contenu
- La sécurité du vérificateur

PRATIQUE :

Exercices pratiques sur machines :

Mise en sécurité

Réalisation de VGP complètes et rédaction de rapports

SUIVI & MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Suivi et sanction de la formation : feuille de présence, attestation individuelle de fin de formation
- Appréciation de l'acquisition des compétences et de l'atteinte des objectifs par l'organisme de : Évaluation continue par le formateur
- Enquête de satisfaction à chaud puis à froid

METHODES PEDAGOGIQUES

☞ Tour de table de positionnement préalable afin de permettre au formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et d'adapter son déroulé pédagogique

Partie théorique : Alternance d'apport théorique par le formateur à l'aide d'un exposé par vidéoprojecteur et d'exercices en groupe (étude de cas vidéo, schémas, etc.), d'échange d'expériences, de démonstration et d'explications sur paperboard.

Partie pratique : Mise en situation en groupe. Après démonstration et explication par le formateur, à tour de rôle, chaque stagiaire effectue des manœuvres sous sa direction.

Les exercices augmentent progressivement en difficultés et sont adaptés à l'évolution de chaque stagiaire. Un bilan est effectué en fin de journée pour suivre la progression.